

Toulouse, le 08/11/2023

Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire : déplacement du recteur au collège Jacques Prévert de Saint-Orens

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, Mostafa Fourar, recteur de l'académie, se rendra :

Jeudi 09 novembre 2023 à 13h30

Au collège Jacques Prévert

2 Imp. Jacques Prévert, 31650 Saint-Orens-de-Gameville

Dans le cadre du programme pHARe, Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse, rencontrera les équipes pédagogiques du collège autour du dispositif « cellule bien-être », ainsi que des élèves de 6^e et 5^e sur les thèmes du harcèlement et de l'empathie. Le collège Jacques Prévert a obtenu l'an dernier le prix national « meilleure vidéo collège » du concours Non au Harcèlement.

Cette année, **deux heures du temps scolaire seront banalisées** entre le jeudi 9 et le mercredi 15 novembre, dans tous les établissements, pour mettre l'accent sur la prévention et la détection des situations de harcèlement.

Par ailleurs, tous les écoliers à compter du CE2, les collégiens et les lycéens se verront proposer de remplir **un questionnaire d'auto-évaluation** anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Cette enquête permettra d'évaluer l'ampleur du harcèlement dans chaque école, collège et lycée et d'engager une mobilisation collective de la communauté éducative.

Programme pHARe :

L'action du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'inscrit dans le cadre fixé par la loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire qui crée un délit de harcèlement scolaire. Elle repose notamment sur le déploiement du programme de prévention et de lutte contre le harcèlement pHARe :

- *doter toutes les écoles et les établissements scolaires d'un plan de prévention ;*
- *assurer la sécurité et le bien-être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire ;*
- *apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique ;*
- *former les élèves et les personnels à la prévention et la détection des situations de harcèlement ;*
- *garantir la prise en charge de 100 % des situations signalées.*

Contact presse

Directrice de la communication :
Marianne Bouzigues
com@ac-toulouse.fr
Tél : 05 36 25 77 22

Le collège Jacques Prévert a obtenu le prix national « meilleure vidéo collège » du concours Non au Harcèlement 2022/2023

Le prix « Non au harcèlement » est un des axes forts de la politique publique de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire. Organisé avec le soutien de la Mutuelle MAE, ce prix permet aux écoliers, collégiens, lycéens et aux structures périscolaires et extrascolaires de s'exprimer sur le harcèlement et le cyberharcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Les objectifs du concours s'inscrivent dans une démarche plus globale d'amélioration du climat scolaire en donnant la parole aux élèves et en les rendant acteurs de la prévention. Ce prix a pour but de les mobiliser pour qu'ils soient plus à même de se positionner, qu'ils puissent parler aux adultes et ainsi rompre la loi du silence dans les situations de harcèlement.

Pour découvrir la vidéo du collège Jacques Prévert : <https://www.ac-toulouse.fr/les-laureats-du-concours-non-au-harcèlement-2023-128003>

